

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE**  
**DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET PRINCIPAL**  
**- VILLE de MIREVAL -**

L'article L. 2313 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle est disponible sur le site Internet de la commune.

Le Compte Administratif 2018 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Commune entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018.

Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Le compte Administratif 2018 a été approuvé le 13 mars 2019 par le Conseil Municipal.

Il peut être consulté sur simple demande à la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

A la clôture de l'exercice 2018, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat positif global de 772 138.42 € se décomposant comme suit :

- En investissement un résultat de clôture de : 145 014.88 €
- En fonctionnement un résultat de clôture de : 627 123.54 €

Ce résultat sera reporté dans les sections correspondantes sur le budget primitif 2019.

## ➤ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement 2018 se sont élevées à 2 947 231,12 €

Les recettes de fonctionnement 2018 se sont élevées à 3 574 354,66 € avec un résultat de clôture sur l'exercice de 627 123,54 €

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés 2017		677 700,43 €
Opérations de l'exercice	2 947 231,12 €	2 896 654,23 €
<b>TOTAUX</b>	<b>2 947 231,12 €</b>	<b>3 574 354,66 €</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>627 123,54 €</b>

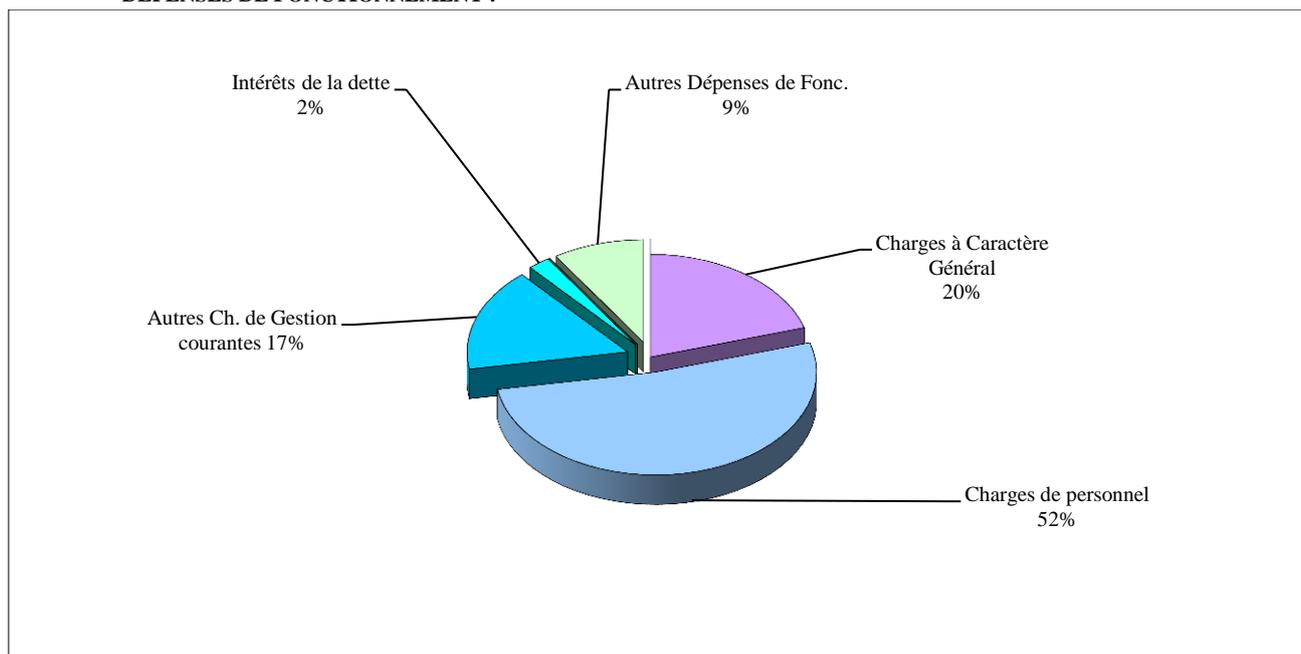
### DEPENSES

Les dépenses de la section de fonctionnement se sont élevées à 2 947 231 €.

Dépenses de Fonctionnement		Total Réalisé
011	Charges à Caractère Général	600 645 €
012	Charges de Personnel	1 530 544 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	268 794 €
65	Autres Charges Gestion Courante	478 877 €
66	Remboursement Intérêts de la Dette	66 371 €
67	Charges exceptionnelles	2 000 €
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>		<b>2 947 231 €</b>

- Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services (eau, électricité, téléphone, carburant, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les frais de reprographie, la fourniture et les travaux d'entretien des bâtiments, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, les contrats de maintenance...).
- Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.
- Chapitre 042 : Opérations d'ordre : correspond à la dotation obligatoire aux amortissements pour l'exercice 2018.
- Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : Ce chapitre retrace les dépenses suivantes :
  - versement des indemnités aux élus et les cotisations pour 73.652 €,
  - subventions de fonctionnement versées aux associations pour 98 549 €,
  - subvention au CCAS pour 20 000 €,
  - subvention versée au budget annexe S.E.J.M pour 103 100 €.
- Chapitre 66 : Intérêts de la dette : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.
- Chapitre 67 : Cette dépense correspond à un versement d'un don à la commune de Conques sur Orbiel, à la suite des inondations d'octobre 2018.

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :



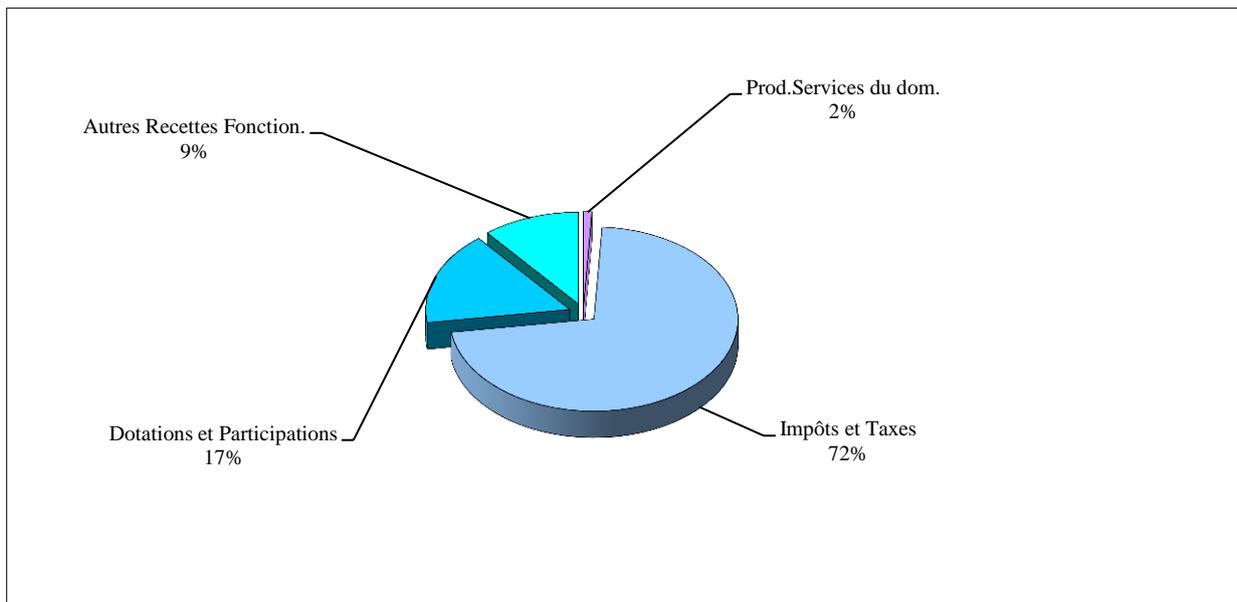
## RECETTES

Recettes de Fonctionnement		Total Réalisé
013	Atténuations de charges <i>(Remboursement sur rémunérations du personnel)</i>	272 329 €
70	Produit des Services des Domaines	26 251 €
73	Impôts et taxes	2 079 918 €
74	Dotations et Participations	474 240 €
75	Autres produits de gestion courante	27 552 €
76	Produits financiers	16 244 €
<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>		<b>2 896 654 €</b>

- Chapitre 013 : Il comprend les remboursements de rémunérations de personnel suite entre autre, aux arrêts maladie et accidents de service pour 272 329 €.
- Chapitre 70 : Il concerne les produits des services, domaines et ventes directes.  
Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les encaissements des billets vendus pour les spectacles du Centre Culturel Léo Malet 12 086 €, les ventes de concessions dans les cimetières 4 400 €, le versement de redevances d'occupation du domaine public versées par GRDF et ENEDIS 1 629 €.
- Chapitre 73 : Ce chapitre représente 71% des recettes de fonctionnement.  
Composé par la Fiscalité locale de 1 640 309 €, l'attribution de compensation de 268 460 €, la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité 72 323 €, la taxe additionnelle aux droits de mutations 96091 €.
  - Les taux 2018 :
    - Taxe Habitation : 19.65%
    - Taxe foncière sur le bâti : 20.75 %
    - Taxe foncière sur le non Bâti : 118.25%

- Chapitre 74 : Il concerne essentiellement les Dotations de l'Etat.  
La Dotation Globale de Fonctionnement 246 111 €, la dotation de solidarité rurale 47 492 €, la dotation nationale de péréquation 130 137 €, la compensation au titre des exonérations fiscales des taxes foncières 47 476 €.
- Chapitre 75 : Ce chapitre concerne l'encaissement des loyers des immeubles communaux et de remboursements divers ( sinistres d'assurances ou autres organismes comme ENGIE ...)
- Chapitre 76 : Reversement de la Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau pour l'occupation du Centre Culturel

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT :**



➤ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Toutes les dépenses font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers, de matériels informatiques, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Les dépenses d'investissement 2018 se sont élevées à 426 322,13 €  
Les recettes d'investissement 2018 se sont élevées à 541 512,01 € avec un résultat de clôture sur l'exercice de 145 014,88 €.

LIBELLE	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés 2017		29 824,07 €
Opérations de l'exercice	426 322,13 €	541 512,94 €
<b>TOTAUX</b>	<b>426 322,13 €</b>	<b>571 337,01 €</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>145 014,88 €</b>
Restes à réaliser 2018	206 326,19 €	
<b>Totaux cumulés</b>	<b>632 648,32 €</b>	

## DEPENSES

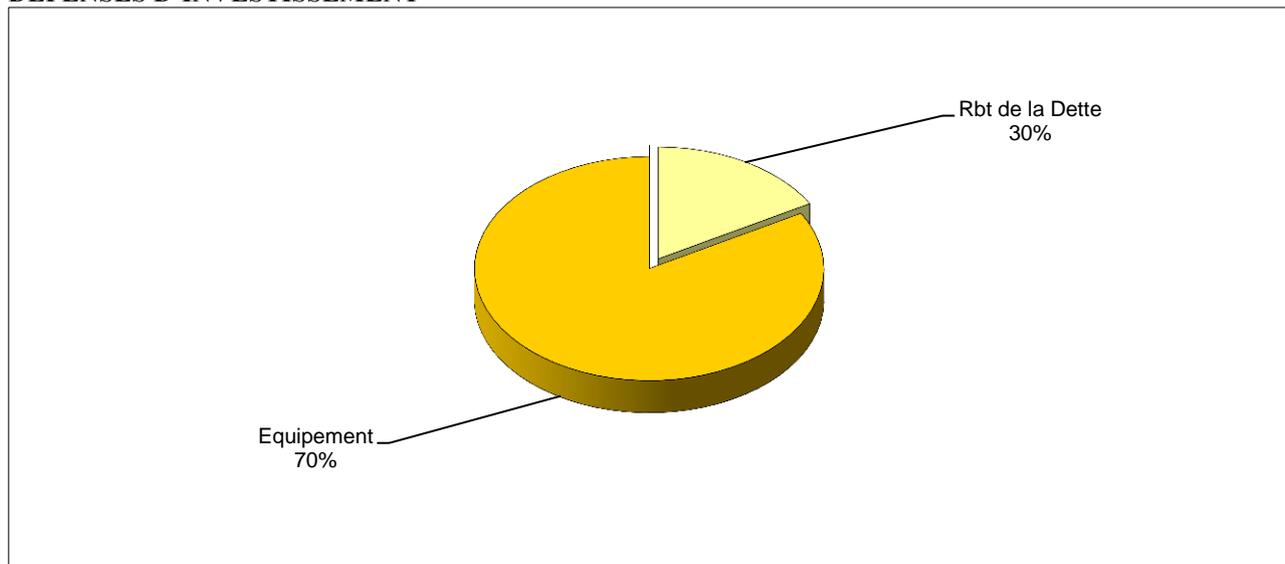
Dépenses d'investissement		Total Réalisé	Restes à réaliser au 31/12/2018
16	Remboursement Emprunts (Capital)	126 081 €	-
Total Opérations Financières		126 081 €	-
Opérations d'équipement			
20	Immobilisations Incorporelles	34 616 €	
21	Immobilisations Corporelles	101 542 €	
23	Travaux en Cours	163 723 €	
	Opérations d'équipement	360 €	
Restes à réaliser 2018- Chapitre 20-21-23			206 326 €
Total Dépenses d'Investissement		426 322 €	206 326 €

- Chapitre 16 : Ce chapitre concerne le remboursement du capital des emprunts d'un montant de 126 081 €.
- Chapitre 20-21 et 23 : Ces chapitres concernent l'ensemble des projets réalisés sur l'année 2018 pour un montant de 300 242 € soit 70 % des dépenses.  
Les crédits inscrits au budget 2018 engagés dans la comptabilité, mais non payés en 2018 sont distingués dans le compte administratif dans une colonne « RESTES à REALISER » (Dépenses engagées non mandatées).  
Ainsi un montant de 206 326 € sera reporté de l'exercice 2018 au budget primitif de 2019.  
Ces crédits permettront le démarrage de travaux en début d'année 2019, sans attendre le vote du budget primitif 2019.

### Les principaux projets réalisés en 2018 sont les suivants :

- ✓ Nouvel agencement de l'accueil de l'Hôtel de ville ;
- ✓ Equipement de 4 vidéos projecteurs aux écoles ;
- ✓ Achat d'un compresseur ;
- ✓ Achat d'un ordinateur ;
- ✓ Maîtrise d'œuvre du marché Accessibilité ;
- ✓ Maîtrise d'œuvre du marché rénovation cuisine ;
- ✓ Changement rampe éclairage Centre Culturel Léo Malet ;
- ✓ Réfection du sol et des WC de l'école ;
- ✓ Fleurissement de la commune ;
- ✓ Maîtrise d'œuvre réfection Rues Iris et Blanquette.

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT



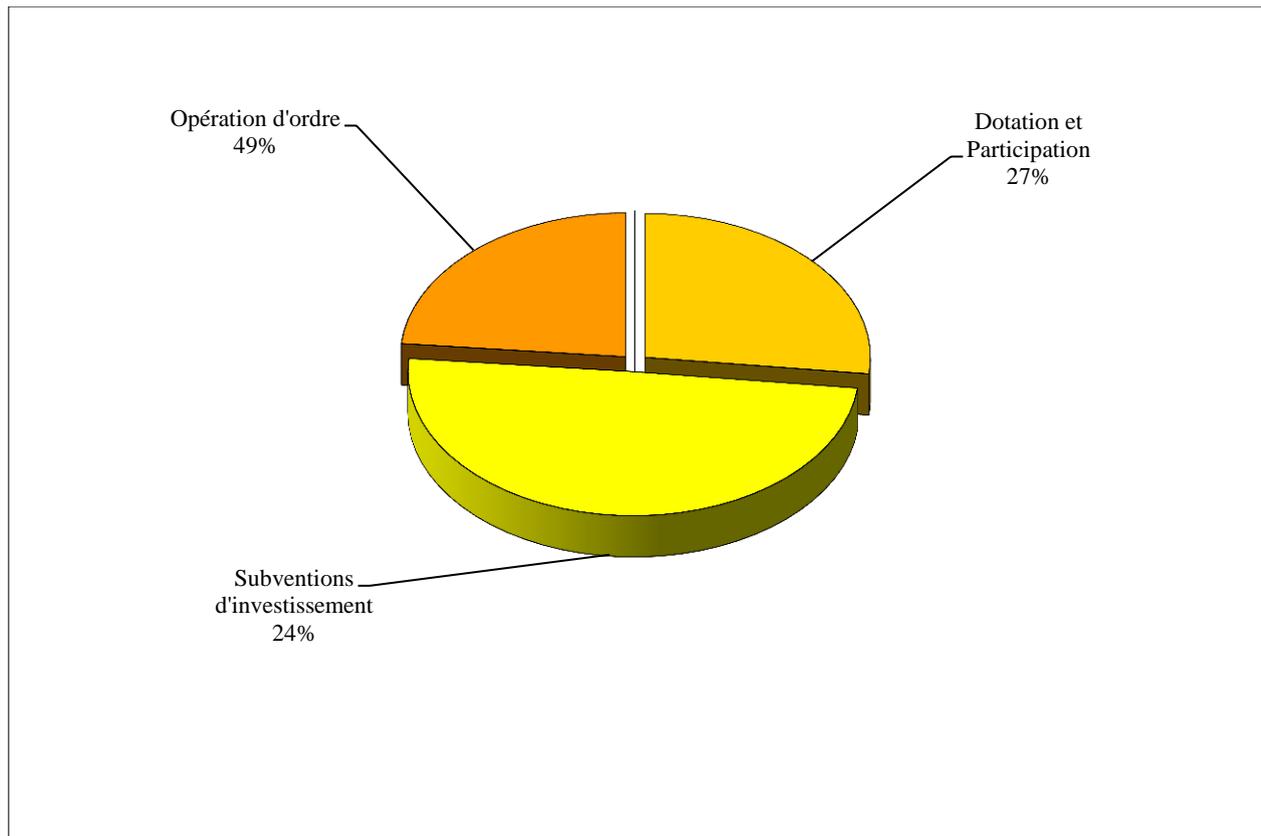
## RECETTES

Les recettes d'investissement s'élèvent à 541 512.94 €.

Recettes d'investissement		Total Réalisé
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	268 794 €
10	Dotations, Fonds divers	145 256 €
<b>Total Opérations Financières</b>		<b>414 050€</b>
<b>Opérations d'Equipement</b>		
13	Subvention d'investissement	127 463 €
<b>Total Recettes d'Investissement</b>		<b>541 513 €</b>

- Chapitre 040 : Montant des recettes d'amortissements de l'exercice 2018
- Chapitre 10 : Ce chapitre correspond aux recettes du F.C.T.V.A sur l'exercice 2018 concernant la déclaration de 2016 d'un montant pour 48 701 €, et au reversement de la taxe locale d'équipement pour 96 555 €.
- Chapitre 13 : Ce chapitre correspond au montant des subventions perçues en 2018 soit 127 462 €, avec en outre le versement de la subvention du Skatepark.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT



### ETAT DETTE GLOBALE :

- Emprunt logement social jusqu'au 01/2031
- Emprunt SAFER parcelle et Agence postale jusqu'au 01-2031
- Emprunt Travaux voirie, groupe scolaire et cellier jusqu'au 04/2021
- Emprunt Centre culturel jusqu'au 04/2039
- Emprunt Groupe maternelle jusqu'au 11/2025
- Emprunt travaux école maternelle et Halle des sports jusqu'au 11/2033
- Emprunt requalification Equipements sportifs jusqu'au 12/2028
- Emprunt acquisition tracteur et véhicule RTV jusqu'au 08/2023

# COMPTE ADMINISTRATIF 2018

## SERVICE ENFANCE JEUNESSE MIREVALAIS

### S.E.J.M

Le compte administratif du Service Enfance Jeunesse Mirevalais (S.E.J.M) créé au 1<sup>er</sup> janvier 2018 regroupe les activités périscolaires, l'accueil des mercredis, la garderie du matin/soir, et le centre de loisirs (ALSH).

Ce budget n'a qu'une section de fonctionnement.

A la clôture de l'exercice 2018, le compte administratif du budget annexe fait apparaître un résultat positif global de 53 579.47 €.

Dépenses de fonctionnement : 236 897,02 €

Recettes de fonctionnement : 290 476,49 €

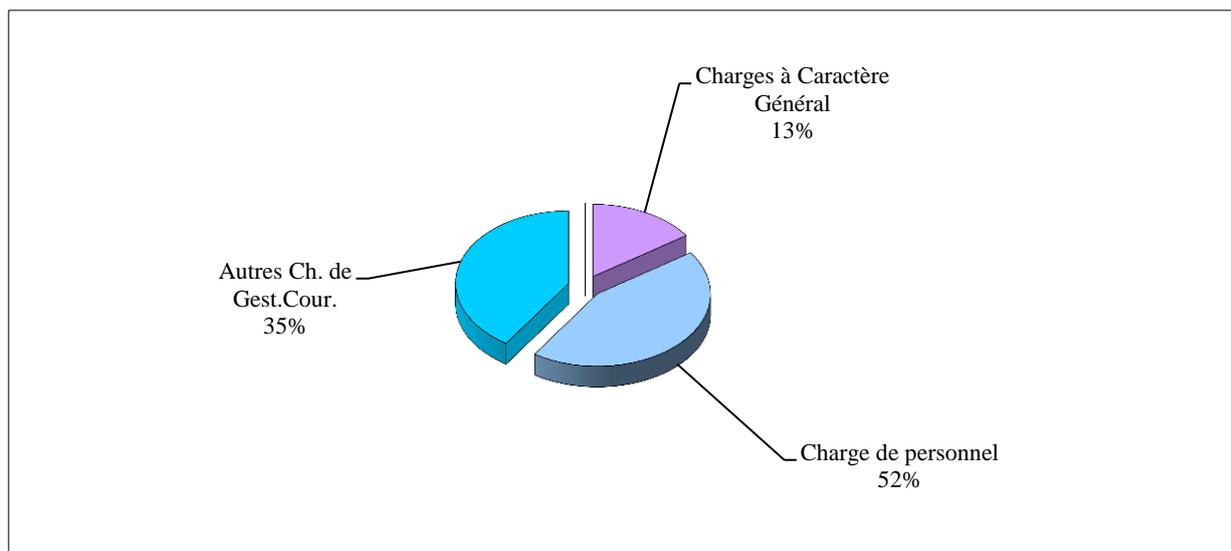
LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
Opérations de l'exercice	236 897,02 €	290 476,49 €
<b>TOTAUX</b>	<b>236 897,02 €</b>	<b>290 476,49 €</b>
<i>Résultat de clôture</i>		<b>53 579.47 €</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses Fonctionnement		Total Réalisé
<b>011</b>	<b>Charges à Caractère Général</b>	32 766 €
<b>012</b>	<b>Charges de Personnel</b>	122 000 €
<b>65</b>	<b>Autres Charges Gestion Courante</b>	82 131 €
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>		<b>236 897 €</b>

- Chapitre 011 : Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les dépenses des activités du centre, les transports, les activités péri et extra scolaires.
- Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel pour l'exercice 2018.
- Chapitre 65 : Il concerne le règlement des repas servis durant l'année aux enfants pour 82 131 €.

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes de Fonctionnement		Réalisé
70	Produit des Services des Domaines	123 128 €
74	Dotations et Participations	167 025 €
75	Autres produits de gestion courante	324 €
<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>		<b>290 476 €</b>

- Chapitre 70 : Ce chapitre représente l'encaissement de la participation des familles pour le versement des repas, de l'accueil du matin et soir et des activités de l'ALSH.
- Chapitre 074 : Le versement de la subvention de la commune pour 103 100 € et le versement participatif de la Caisse d'allocations familiales CAF 63 925 €.
- Chapitre 075 : Ce chapitre concerne un remboursement d'une caution versée pour la location d'un minibus 324 €.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

